Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 36 (1910)

Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION: Lausanne, 2, rue du Valentin. P. MANUEL, ingénieur et Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE: Le groupe du Génie civil à l'Exposition cantonale valaisanne de 1909, par E. Mermier, ingénieur (suite). — Travaux de correction de rivières et de torrents exécutés en Suisse pendant l'année 1909. — Concours pour l'élaboration de deux projets de stations-abris à construire l'une à Chantepoulet, l'autre place Longemalle, à Genève. — Concours pour l'hôtel de la Caisse d'épargne, à Genève. — Hôtel Royal, à Lausanne. — Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes: séance du 18 février 1910. — Société suisse des ingénieurs et architectes: Circulaires du Comité central aux sections. — Bibliographie. — Tunnel du Lætschberg.

Le groupe du Génie civil à l'Exposition cantonale valaisanne de 1909.

Par E. MERMIER, ingénieur.

(Suite 1).

La Sionne doit aussi être corrigée, car de fortes érosions se manifestent sur tout son parcours. Un projet prévoit l'établissement de barrages de retenue dans les bassins de réception du torrent et de son affluent le Drain, un endiguement du canal d'évacuation au sortir de la gorge et une correction sur le cône de déjection en aval de la ville de Sion.

La Lozence pénètre dans la plaine du Rhône entre Chamoson et Leytron. Lorsque de fortes pluies s'abattent sur

¹ Voir Nº du 10 avril 1910, page 73.

les roches dénudées qui dominent le territoire de Chamoson, la Lozence se transforme en un torrent impétueux, dégradant son lit, roulant d'abondants matériaux jusqu'au Rhòne. Malgré des travaux de défense exécutés dans la partie inférieure, les crues exceptionnelles de ce torrent ont causé à maintes reprises des dommages importants, notamment en 1873, 1885, 1898.

Les travaux de correction entrepris dans la section supérieure du torrent ont été commencés en 1899 et sont répartis sur douze exercices. Très avancés, ils comportent l'établissement d'une série de barrages et de seuils avec murs-digues en gradins destinés à fixer le lit du torrent et à protéger les rives contre l'érosion (fig. 7). Ils comprennent en outre des assainissements dans les terrains ébouleux de Grugnay.

Le devis général de cette correction de torrent, qui est une des plus belles exécutées en Valais, s'élève à Fr. 540 000.

On peut encore mentionner des corrections moins importantes exécutées récemment au torrent de l'Aboyeu ou projetées au Fayod et au Fosseau.

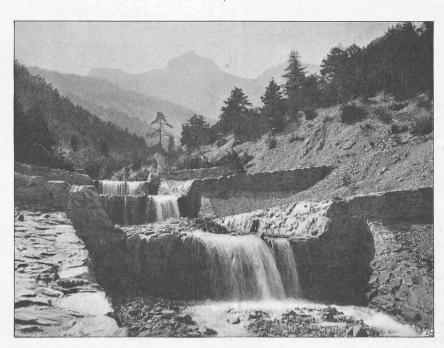


Fig. 7. — Vue de la correction de la Lozence.